



REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT
ACCUEIL
PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE
MAIRIE DE GROISY

ANNEXE
TARIFICATION DU SERVICE

Coordonnées :
Service Vie Scolaire Accueil Périscolaire et Extrascolaire
Mairie de Groisy
Tel : 04 50 68 00 01
312, Route du Chef-Lieu
74570 Groisy

1. Tarification de l'Accueil Périscolaire 2025 - 2026

Le Service d'Accueil Périscolaire est facturé à la demi-heure et selon les tranches fixes, comme ci-après :

Accueil le matin		Accueil le soir	
1	07h30 – 08h00	4	16h30 – 17h30 la 1 ^{ère} heure d'accueil est incompressible
2	08h00 - 08h30	5	17h30 – 18h00
3	08h30 – 09h00	6	18h00 – 18h30

La facturation du Service d'Accueil Périscolaire matin et/ou soir s'effectue selon l'inscription de l'enfant et ses horaires de présence à la demi – heure, soit 30 minutes.

Les tarifs sont les suivants :

Quotient Familial (QF)		< 620	621 à 1 000	1 001 à 1 500	1 501 à 2 000	2 001 à 2 500	2 501 à 3 000	> 3 000
Tarifs	Accueil de 16h30 à 17h30 1 ^{ère} heure incompressible avec goûter	4,88 €	5,29 €	5,70 €	6,10 €	6,51 €	6,92 €	7,33 €
Tarifs	Accueil de 30 minutes	2,04 €	2,24 €	2,45 €	2,65 €	2,86 €	3,06 €	3,26 €

2. Tarification de l'Accueil Extrascolaire 2025 – 2026

2.1 Pour les Familles domiciliées en Commune de Groisy

	Quotient Familial (QF)	< 620		621 à 1 000		1 001 à 1 500		1 501 à 2 000		2 001 à 2 500		2 501 à 3 000		> 3 000	
		Tarif 1er enfant	Tarif 2ème enfant												
Tarifs	Accueil Mercredi matin avec repas	13,77 €	13,15 €	15,81 €	15,32 €	17,34 €	16,72 €	18,36 €	17,53 €	19,38 €	18,47 €	20,40 €	19,40 €	21,42 €	20,28 €
Tarifs	Accueil Mercredi matin sans repas : PAI	12,76 €	12,44 €	12,77 €	12,53 €	13,14 €	12,89 €	13,51 €	13,27 €	13,91 €	13,67 €	14,31 €	14,07 €	14,71 €	14,47 €
Tarifs	Accueil Mercredi journée et pendant les Vacances journée avec repas	17,34 €	15,71 €	21,42 €	20,60 €	24,48 €	23,45 €	26,52 €	25,15 €	28,56 €	27,04 €	30,60 €	28,94 €	32,64 €	30,73 €
Tarifs	Accueil Mercredi journée et pendant les Vacances sans repas : PAI	15,23 €	14,58 €	18,59 €	18,12 €	20,20 €	19,38 €	21,80 €	21,00 €	23,40 €	22,60 €	25,00 €	24,20 €	26,60 €	25,80 €

Le tarif 1^{er} enfant s'applique au premier enfant - aîné inscrit de la fratrie.

Le tarif 2^{ème} enfant s'applique au deuxième enfant inscrit et aux suivants inscrits de la fratrie.

2.2 Pour les Familles domiciliées en-dehors de la Commune de Groisy :

	Quotient Familial (QF)	< 620		621 à 1 000		1 001 à 1 500		1 501 à 2 000		2 001 à 2 500		2 501 à 3 000		> 3 000	
		Tarif 1er enfant	Tarif 2ème enfant												
Tarifs	Accueil Mercredi matin avec repas	17,77 €	17,15 €	19,81 €	19,32 €	21,34 €	20,72 €	22,36 €	21,53 €	23,38 €	22,47 €	24,40 €	23,40 €	25,42 €	24,28 €
Tarifs	Accueil Mercredi matin sans repas : PAI	16,76 €	16,44 €	16,77 €	16,53 €	17,14 €	16,89 €	17,51 €	17,27 €	17,91 €	17,67 €	18,31 €	18,07 €	18,71 €	18,47 €
Tarifs	Accueil Mercredi journée et pendant les Vacances journée avec repas	23,34 €	21,71 €	27,42 €	26,60 €	30,48 €	29,45 €	32,52 €	31,15 €	34,56 €	33,04 €	36,60 €	34,94 €	38,64 €	36,73 €
Tarifs	Accueil Mercredi journée et pendant les Vacances sans repas : PAI	21,23 €	20,58 €	24,59 €	24,12 €	26,20 €	25,38 €	27,80 €	27,00 €	29,40 €	28,60 €	31,00 €	30,20 €	32,60 €	31,80 €

Le tarif 1^{er} enfant s'applique au premier enfant - aîné inscrit de la fratrie.

Le tarif 2^{ème} enfant s'applique au deuxième enfant inscrit et aux suivants inscrits de la fratrie.

3. Tarification en cas de retard ou d'absence pour récupérer les enfants

Le retard sera impacté sur la facture, comme suit :

- retard avant le fermeture du service : + 15 €, en plus de la facturation par demi-heures de retard au tarif périscolaire du soir,
- retard après la fermeture du service : + 30 €, en plus de la facturation par demi-heures de retard au tarif périscolaire du soir.

A Groisy,
Le 5 mai 2025,
Le Maire de la Commune de Groisy,
Henri CHAUMONTET,


